RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1981 B 00092
Numéro SIREN : 320 653 017
Nom ou dénomination : GRANDS GARAGES DE TOURAINE

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2013 sous le numéro de dépôt 625

GRANDS GARAGES DE TOURAINE
Société en nom collectif au capital de 2 616 759,00 euros
Siège social : 215 Boulevard Charles de Gaulle - 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
RCS TOURS 320 653 017

8 1B 02

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS
29 JAN. 2013
Me B. LAISNE Greffier Associé
GREFFE - RCS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 OCTOBRE 2012

L'an deux mille douze et le trente octobre à 16 heures, les associés de la société en nom collectif GRANDS GARAGES DE TOURAINE, composée de deux associés, au capital de 2.616.759 euros, divisé en 17 103,00 parts sociales, se sont réunis en assemblée, au siège social,

2013 R 0625

L'assemblée est présidée par Monsieur Hervé MIRALLES, représentant de la société SOCHAUX MOTORS, gérant.

Aurore MERY est désignée comme secrétaire.

Sont présents :

- la société SOCHAUX MOTORS, propriétaire de	17.102 parts
- la société PGA MOTORS, propriétaire de	1 part
Total des parts des associés présents et représentés :	17.103 parts

Le Président constate que les associés présents ou représentés sont au nombre de deux sur un total de deux membres et possèdent ensemble 100 % du capital social.

L'assemblée, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée des associés est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de représentant permanent du gérant personne morale.

Le Président déclare la discussion ouverte et personne ne demandant la parole, le président met aux voix la résolution suivante figurant à l'ordre du jour.

RESOLUTION UNIQUE

La collectivité des associés prend acte de ce que le représentant permanent de la société SOCHAUX MOTORS, en sa qualité de gérant de la société, sera désormais Monsieur Hervé MIRALLES, demeurant 126 rue Condorcet – 78800 HOUILLES, en remplacement de Monsieur Claude FRERET, à compter de ce jour.

Monsieur Hervé MIRALLES exercera ses fonctions dans les conditions fixées par la loi et les statuts.

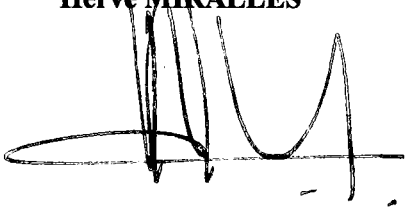
La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le président déclare la séance levée à 16 heures 30.

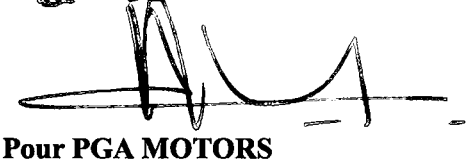
De tout ce que dessus, le président a dressé le présent procès-verbal.

Président de séance
Pour SOCHAUX MOTORS
Hervé MIRALLES



Pour SOCHAUX MOTORS
Hervé MIRALLES
("Bon pour acceptation des fonctions de représentant permanent de SOCHAUX MOTORS")

Bon pour acceptation des fonctions de représentant permanent de Sochaux Motors



Pour PGA MOTORS
Jean-Marie ZODO



Aurore MERY

